DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | 06

PARENTS

Le Département protège vos enfants des papillomavirus

Campagne de vaccination
rentrée scolaire 2023-2024.

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes DEPARTEMENT06

LA SANTÉ POUR VOUS AVANT TOUT !

PAR LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Les infections HPV, c'est quoi ?

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont des virus humains auxquels 80% des femmes et des hommes sont exposés au cours de leur vie. Dans certains cas, ils peuvent évoluer en grave maladie.

À savoir : Chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés pas virus HPV. S'ils concernent en majorité les femmes, plus d'un quart des cancers touche aussi des hommes (cancers des organes génitaux, de la sphère ORL...).

Comment se transmettent les virus HPV ?

Ces virus se transmettent par simple contact au niveau des parties génitales, le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration.

Pourquoi faire vacciner son enfant ?

La vaccination est un acte de prévention pour l'avenir de votre enfant avant même son entrée dans la vie sexuelle. En effet, les préservatifs protègent imparfaitement contre l'infection aux HPV car ils ne couvrent pas l'intégralité des parties génitales. Ce sont des virus très résistants (même aux désinfectants) qui survivent longtemps sur les surfaces inertes contaminées. Seule la vaccination des jeunes filles et garçons protège donc contre les HPV. Aujourd'hui, la vaccination prévient jusqu'à 90% des infections HPV à l'origine des cancers. Faire vacciner son enfant dès 11 ans, c'est garantir une plus grande efficacité du vaccin.

Comment faire vacciner mon enfant au collège ?

Dès la rentrée scolaire 2023, une campagne de vaccination gratuite et volontaire est organisée auprès de toutes les classes de 5e des collèges du Département des Alpes-Maritimes. Pour cela, vous devez donner votre accord en transmettant le formulaire d'autorisation à l'établissement. Votre enfant aura un rendez-vous pour se faire vacciner au sein du collège par un professionnel de santé.

Combien de doses sont nécessaires ?

2 doses à 5/6 mois d'intervalle.